

Documents de la séance : Assistance et secours en milieu professionnel

Document 1 : incendie au lycée d'Abbeville – Exercice surprise en conditions réelles

Incendie au lycée d'Abbeville : exercice surprise en conditions réelles

Des alarmes incendie ont retenti au lycée Boucher-de-Perthes d'Abbeville (Somme) ce vendredi 4 mars vers 10 h 30. De la fumée se dégageait des fenêtres d'une classe au 3^e étage du bâtiment B de la cité scolaire.

Un peu plus de 400 élèves ont été évacués, les sapeurs-pompiers sont rapidement intervenus avec plusieurs véhicules dont la grande échelle.

Un sinistre qui n'en était pas vraiment un comme l'explique le proviseur Guy-Roger Meitinger : « c'est un exercice surprise. Personne n'était au courant, ni les élèves, ni les enseignants, pas même les pompiers qui intervenaient sans savoir que c'était un exercice. » (...)

Et tous les dispositifs ont parfaitement fonctionné comme s'en félicite le proviseur du lycée abbevillois : « les alarmes ont fonctionné correctement, les trappes de désenfumage se sont déclenchées... Les cages d'escalier ont été sécurisées. Les élèves ont été évacués dans le calme et rassemblés dans la cour. »



Source : Yann Defacque/Le Journal d'Abbeville, 4 mars 2022

Document 2 : Le plan d'évacuation et la signalisation

- Le Code du travail fait obligation à l'employeur d'organiser dans son entreprise les **soins d'urgence à donner aux salariés accidentés et aux malades**.
- L'**organisation des secours** dans l'entreprise passe par la mise en place d'un plan d'évacuation, affiché dans les voies de circulation, d'un dispositif d'alerte efficace avec la rédaction de la procédure à suivre en cas d'incendie, de la présence de sauveteurs secouristes du travail et de la mise à disposition d'un matériel de premiers secours.
- Le Code du travail prévoit des **essais et visites périodiques du matériel** et des **exercices** au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premiers secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail (article R. 4227-39).

- Le **plan d'évacuation** doit être bien visible et placé à une hauteur de 1,5 m. On le trouve à des endroits stratégiques correspondant au chemin d'évacuation :

- à l'entrée principale des locaux ;
- à proximité des escaliers et des ascenseurs ;
- dans les lieux de rassemblement empruntés par les occupants, tels que les salles de réunion et la cafétéria...

On peut identifier sur ce plan d'évacuation :

- des **panneaux de sauvetage et de secours** : carrés ou rectangulaires et pictogrammes blancs sur fond vert.

→ Exemples :



Sortie de secours



Premiers secours



- des **panneaux concernant le matériel ou l'équipement de lutte contre l'incendie** : carrés ou rectangulaires et pictogrammes blancs sur fond rouge.

→ Exemples :





Numéro de secours à appeler en cas d'incendie




Robinet d'incendie armé

Document 3 : Exercice d'application


INCENDIE


En cas d'incendie, gardez votre calme et donnez l'alerte.



Attaquez le foyer par la base au moyen des extincteurs sans prendre de risques.



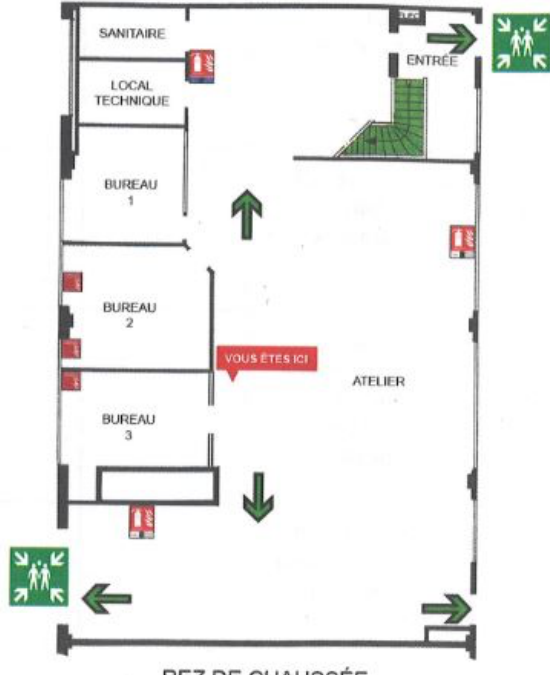
Dans la chaleur et la fumée, baissez-vous, l'air frais est très près du sol.



Appel d'urgence
Sapeurs Pompiers :
Le 18


PLAN D'ÉVACUATION

Entreprise Mécat
24 rue de l'Europe
49 300 CHOLET




REZ DE CHAUSSEE


ÉVACUATION




À l'audition du signal ou sur ordre d'un responsable, fermez les portes et les fenêtres.



Suivez les indications du guide ou dirigez-vous vers les sorties les plus proches.




N'utilisez pas les ascenseurs ou les monte-charge s'ils existent.




Ne revenez pas en arrière sans y avoir été invité.


POINT DE RASSEMBLEMENT




EXTINCTEUR À EAU




EXTINCTEUR CO2




COMMANDE DE DÉSENFUMAGE



ÉVACUATION



ARMOIRE ÉLECTRIQUE



POINT DE RASSEMBLEMENT